

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 53 (1945)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

paraît par livraison de 48 ou
64 pages tous les 3 mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Fr. 8.— par an franco pour toute la Suisse

Fr. 10.— par an pour les autres pays de l'Union postale

Pour les membres de la Société vaudoise
d'Histoire et d'Archéologie, les 8 francs
comprennent la cotisation annuelle.

Prix d'une livraison séparée fr. 2.50

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Eug. MOTTAZ, prof.,
chemin de Montolivet, 28, Lausanne.

Les auteurs sont seuls responsables de leurs opinions.

SOMMAIRE : Etuves lausannoises au moyen âge, par E. OLIVIER (avec illustration). — Commission cantonale vaudoise des monuments historiques, par L. BOSSET (avec un hors-texte et une illustration). — Corporations d'autrefois, par † Charles Gilliard. — † Fréd.-Th. Dubois, † Henri Marguerat et † Mgr. Marius Besson, par Eug. MOTTAZ. — Chronique. — Bibliographie.

Etuves lausannoises au moyen âge

par E. OLIVIER, Le Mont sur Lausanne

D'où vient que nous sachions si peu de chose de nos vieux bains? Quelques rares mentions, tardives, parfois énigmatiques, ont seules été recueillies dans les publications consacrées à l'histoire de la ville. Les mesures de police instituées par la Grande cour séculière en 1455, puis, dans les extraits des comptes et des manaux de Lausanne publiés par E. Chavannes, l'existence de « bastoubes », d'étuves, en 1475, 1503, 1528, avant 1533, en 1549, voilà bien, je crois, tout ce que j'ai rencontré à ce sujet.

Mettez cette disette de renseignements détaillés et précis en regard de ceux que conservent les villes de la Suisse alémanique, Winterthour par exemple, avec les multiples concessions remontant aux ducs d'Autriche, dès 1349; ou Bâle, riche dès le XIV^e siècle de seize étuves, certaines connues dès 1033, 1287, et pour laquelle l'histoire de dix-huit de ces établissements a pu